DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 3 janvier. — Alexandre Soyez, 60 ans, tisserand, rue de Lannoy. — Louis Delbecque, 81 ans, sans profession, rue des Fondeurs. — Isabelle Délin, 66 ans, lessiveuse, Hôtel-Dieu.

DU 4 janvier. — Pierre Hoste, 3 mois, rue Pierre-de-Roubaix. — Marie Liénard, 1 mois, rue du Moulin de Roubaix. — Edouard Lefebvre, 9 ans, rue des Fossés. — Sidonie Colier, 6 mois, à l'Epeule. — Jean-Baptiste Gruet, 37 ans, tisserand, rue Cadeau. — Jean Stour, 64 ans, journalier, à l'Hôtel-Dieu. — Eugénie Lenteigne, 8 jours, rue de Lille.

5 janvier Marie Evrard, 70 ans, ménagère, au Pile. Stéphanie Vion, 60 ans, soigneuse, Hôtel-Dieu. — Pruvot, présenté sans vie, rue de Mouveaux. — Clotaire Declercq, 33 ans, fileur, Hôtel-Dieu. — César Carré, 68 ans, rentier, conteur Saint-Martin. — Zulma Vandewynkel, 6 mois, rue du Nouveau-Monde. — Gabrielle Ocmant, 6 jours, rue du Parc.

DU 6 janvier. — Médard Gallet, 8 jours, rue Daubenton. — Emile Plankaert, 17 jours, rue du Curoir. — Auguste Sory, 3 ans, Hôtel Dieu. — Marie Catteau, 89 ans, ménagère, rue de l'Hommelet. — Auguste Desmulier, 2 ans, au Pile.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 3 janvier. — Maurice Lepers, 29 ans, employé d'octroi, et Marie Dubois, 27 ans, tisserande. — Joseph Nachtergaele, 29 ans, tisserand, et Marie Carlier, 22 ans, bambrocheuse. — Séraphin Elegaert, 25 ans, domestique, et Sophie Bayens, 26 ans, tisserande. — François Vermeulen, 34 ans, journalier, et Julie Staes, 27 ans, soigneuse. — César Landrieu, 30 ans, rattacheur, et Rosalie Duhaut, 31 ans, lessiveuse. — Gustave Riveret, 23 ans, mécanicien, et Louise Volcker, 19 ans, tailleuse. — Désiré Brequin, 27 ans, menuisier, et Eugénie Maury, 18 ans, lingère. — Félix Montignie, 24 ans, mécanicien, et Victoire Montignie, 25 ans, couturière. — Camille Lefebvre, 23 ans, cordonnier, et Héloïse Croisille, 21 ans, modiste. — Oscar Leburgue, 24 ans, commis-négociant, et Laure Comerre, 25 ans, sans profession. — Henri Deschamps, 25 ans, employé de commerce, et Marie Meire, 18 ans, sans profession. — Jules Leduc, 21 ans, employé de commerce, et Pauline Dumortier, 16 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Remy, 23 ans, emballeur, et Marie Becquet, 23 ans, cuisinière. — Appolinaire Duplouy, 30 ans, employé d'octroi, et Célina Delcroix, 29 ans, bobineuse. — Léonard Berthe, 34 ans, jardinier, et Elisabeth Boeschot, 21 ans, journalière.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille CARRÉ-DESFONTAINE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JULIEN CÉSAR CARRÉ, veuf de Dame PAULINE DESFONTAINE, décédé à Roubaix, le 5 janvier 1875, dans sa 64e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le vendredi 8, à **dix heures**, en l'église Saint Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, conteur Saint-Martin.

Un obit solennel du mois sera célébré le lundi 11 janvier 1875, à dix heures, en l'église de Lannoy, pour le repos de l'âme de dame APPOLINE AMÉLIE JOSEPHE DESSAUVAGE, épouse de M. LOUIS TOULEMONDE, décédée à Lannoy, le 5 décembre 1874, dans sa 59e année. — La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

MOUVEMENT COMPARATIF
DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement du mois de Décembre 1872

7638	colis de laine peignée	822.673	kos
»	» d'écouailles et blousses	»	
348	» de laine filée	37.316	
2	» de soie	95	
2,044	» de coton	219.708	
10.032	colis pesant ensemble	1.079.792	kos

Mouvement du mois de Décembre 1873

7.734	colis de laine peignée	832.701	kos
4	» d'écouailles, blousses	323	
568	» de laine filée	60.499	
1	» de soie	58	
3.261	» de coton	348.855	
11.568	colis pesant ensemble	1.242.438	kos

Mouvement du mois de Décembre 1874

7.745	colis de laine peignée	833.635	kos
12	» d'écouailles, blousses	552	
751	» de laine filée	79.884	
»	» de soie	»	
2.642	» de coton	281,812	
11.150	colis pesant ensemble	1.195.883	kos

Le Directeur, A. MUSIN.

Faits Divers

— On annonce la mort du général duc de Mortemart, ancien pair de France et ancien sénateur. C'était l'avant-dernier survivant des chevaliers du Saint-Esprit.

—La fortune immobilière du duc de Mortemart qui vient de mourir, est évaluée à plus de vingt millions, et cependant, qu'est-elle auprès de celle qui attend le jeune marquis Tavistock, l'une des individualités britanniques attirées en France par l'inauguration du nouvel Opéra. Le marquis est fils du duc de Bedford qui, outre ses domaines à l'infini sur divers points du territoire anglais, ne possède pas moins de deux mille maisons à Londres. Il est vrai qu'il trouve là encore, plus grand propriétaire que lui, le marquis de Westminster, seul maître de West-End, le plus riche quartier de la capitale de l'Angleterre. Ces faits, exorbitants pour les Français, habitués au morcellement de la propriété, n'étonnent pas au delà de la Manche. La ville de Folkestone appartient à un seul homme. Le duc de Cleveland a ses propriétés longeant pendant vingt-huit kilomètres. Le marquis de Breadalbane peut voyager un jour entier sur ses terres, et il y a cent quarante kilomètres de son château à la mer. Le duc de Richmond possède en entier le comté de son nom.

— L'AFFAIRE DE M. ETIENNE BASTIEN. — Le récit fait hier de la mort de M. et Mme Bastien est exact. Reste à déterminer comment la mort s'est produite. La chose est d'autant plus difficile que l'autopsie n'aura de résultat certain qu'après l'analyse des viscères.

Comme on l'a dit, c'est à la suite du déjeûner, que M. et Mme Bastien sont morts. Ce déjeûner a dû se composer d'une tranche de jambon coupée à un morceau pesant plusieurs kilogs, qui leur avait été envoyé par des parents de province. Cette tranche a été réchauffée à la poêle. Il est donc plus que probable que ce n'est pas là que l'on doit rechercher la cause de la mort, mais bien dans un morceau de veau aux champignons dont on a retrouvé des restes dans l'assiette de Mme Bastien. M. Bastien n'en a pas mangé; son café était servi et sa tasse est encore à moitié pleine. On peut donc rétablir les faits ainsi : Mme Bastien a dû être prise du mal qui l'a fait mourir aussitôt après avoir mangé du veau aux champignons. M. Bastien, abandonnant tout, aura aidé sa femme à se mettre au lit, puis lui a chauffé une bouteille d'eau pour lui réchauffer les pieds ; ce qui le prouve, c'est une bouteille trouvée dans le lit et un entonnoir sur la table de nuit.

Mme Bastien continuant à avoir froid, son mari se sera couché auprès d'elle pour la réchauffer. Le poison agissant rapidement sur cette pauvre femme, la mort sera survenue avec une telle rapidité que M. Bastien n'aura pas même songé à appeler du secours, et, à la vue de sa femme morte, lui, homme très-puissant, aura été frappé d'une attaque d'apoplexie par la violence de la commotion. Ce qui donne raison à cette hypothèse, c'est l'état des corps avant leur transport à la Morgue. M. Bastien avait le corps presque exsangue et la face violette, tandis que tout le sang chez Mme Bastien s'était porté sur l'estomac et aux parties abdominales.

— Un suicide a été commis hier, 5, rue Auran, dans des circonstances singulières et qui ont éveillé l'attention de la police. Il s'agit d'un homme appartenant à la classe supérieure de la société, et qui s'est tué parce que sa femme l'avait quitté. Le soir de sa mort, il avait invité à dîner des femmes de mœurs légères du quartier et leur avait emprunté de la vaisselle. En venant chercher cette vaisselle le lendemain, ces femmes l'ont trouvé pendu.

—Pierre Larousse, le directeur et le principal collaborateur du « Grand Dictionnaire Universel », est mort à Paris, dimanche. Il était né en 1817, à Toucy (Somme).

Venu en 1840 à Paris, il publia une série d'ouvrages spéciaux, dont certains forment aujourd'hui la base de l'enseignement grammatical en France, en Suisse et en Belgique.

Grâce à la vente de cette bibliothèque classique, M. Larousse put entreprendre son grand travail ; le « Dictionnaire Universel », dont la publication sera achevée par M. Alfred Deberle.

LES DRAMES DU VERGLAS. — M. V...., jeune employé de commerce, avait, il y a quelques mois à peine, épousé une jeune fille charmante qu'il adorait.

C'était un ménage modèle, et leur bonheur semblait complet.

Le jour de l'an, M. V... se trouva un peu indisposé; et ne pouvant aller dîner chez la mère de sa femme, qui demeure tout au bout de l'avenue de Neuilly, il força néanmoins la jeune femme à s'y rendre.

— Ta pauvre mère serait trop triste si elle ne voyait pas sa fille aujourd'hui; elle est infirme, elle ne peut venir chez nous; va à Neuilly je resterai seul ici, et je ne m'ennuierai pas trop car je penserai à toi...

La jeune femme alla dîner chez sa mère.

Le soir, vers dix heures, quand elle quitta sa mère et se prépara à prendre l'omnibus pour retourner chez elle, boulevard Saint-Martin, elle trouva l'avenue couverte d'une nappe de glace.

La pauvre enfant, après avoir fait quelques pas, glissa et tomba; elle se releva tant bien que mal et chercha à continuer son chemin, mais elle glissa de nouveau et sa tête frappa sur l'angle du trottoir.

Tout étourdie, et même à moitié évanouie, elle se sentit transportée par quatre bras robustes, qui, avec beaucoup de peine, au bout de quelques minutes, la déposèrent sur un fauteuil, dans une salle basse et fumeuse.

La jeune femme reprit alors connaissance, et fut toute étonnée de se trouver dans une espèce de cabaret borgne; autour d'elle il n'y avait que des figures patibulaires; des gens déguenillés mâchonnant leur brûle-gueule, des femmes débraillées et avinées.

Tout ce monde parlait argot.

Un individu s'approcha de Mme V... et lui offrit un verre plein pour la remettre: N'osant pas refuser, la pauvre femme but.

. . . . . .

Quelques heures plus tard, des cantonniers trouvaient dans un terrain vague une femme inanimée.

C'était Mme V..

Ces misérables lui avaient fait boire un narcotique et lui avaient fait subir le dernier des outrages.

On ranima la pauvre jeune femme, et on la ramena chez son mari.

Jamais elle ne voulût lui raconter ce qui s'était passé ; elle demanda à ce qu'on la laissât seule une heure dans sa chambre, ayant besoin de se reposer, dit-elle.

Quand son mari vint, au bout d'une heure, voir si elle dormait, il trouva la malheureuse pendue au ciel de son lit

M. V... est fou de désespoir.

— UN PROCÈS SCANDALEUX. — On ne parle à Vienne que du procès Ofenheim, dont les débats ont commencé hier, devant le tribunal de première instance. M. Offen-

[illegible] d'argent [illegible] valeurs dont l'importance dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'à présent sous ce rapport. L'accusé, grâce à son mérite et surtout à son caractère rampant, était parvenu à se créer une assez belle position. Un prince le créa, un jour, chevalier du Pont-Euxin.

M. Ofenheim se fit construire un palais sur le Ring, y fit sculpter ses armoiries, [illegible] et mena grand train. Tout allait bien jusqu'à la grande catastrophe financière de l'année dernière. Plus d'une scandaleuse affaire financière fut découverte à cette époque et la justice fut amenée à s'occuper de M. Ofenheim. On porta d'abord son affaire à la tribune, et l'accusé, qui était député au Reichsrath, osa répondre au ministère que toute la responsabilité devait peser sur le gouvernement, qui entravait l'exploitation du chemin de fer de la Bukowina, dont l'accusé était le directeur général.

Le ministère ordonna immédiatement une enquête, à la suite de laquelle la justice s'est emparée de la personne d'Ofenheim.

Dès 1872, le gouvernement avait été informé des tripotages dont les actionnaires du chemin de fer de la Bukowina étaient les victimes.

Le 4 septembre 1872, le ministre du commerce adressa une note au conseil d'administration du chemin de fer de Léopold-Czernowitz, note dans laquelle il demandait catégoriquement que l'on fît cesser certains abus. Le ministre exigeait, avant tout, que le traitement de 34 000 fl. alloué à M. Ofenheim et les traitements des inspecteurs principaux, MM. Ziffer et Liskowetz, fussent réduits.

M. Offenheim accueillit fort mal la demande du ministre et jugea à propos de publier le violent discours par lequel il avait répondu au ministre. Cette publication fit déborder le vase. M. Ofenheim chercha à conjurer l'orage en donnant sa démission. Mais il était trop tard.

Le ministère avait résolu la séquestration du tronçon autrichien du chemin de fer de Léopold-Czernowitz. L'examen du matériel et des livres, auquel il fut aussitôt procédé, eut pour résultat que le 4 juillet 1873 tout le dossier de l'administration était remis au tribunal provincial pénal. Dans la matinée du 16 décembre 1873 eut lieu, sur la réquisition du ministère public, l'arrestation de MM. Ofenheim, Ziffer et Liskowetz. M. Ofenheim resta quarante-neuf jours en détention préventive, après quoi il fut relâché provisoirement, moyennant le dépôt d'une caution d'un million. MM. Liskowetz et Ziffer furent plus tard relâchés, et M. Ofenheim resta seul sous le coup de la loi.

— Tempêtes de neiges en Ecosse :

Les correspondances d'Angleterre donnent des détails sur les nombreux accidents causés par les neiges en Ecosse. Plus de douze trains ont été arrêtés par la neige dans la nuit de vendredi dernier ; les souffrances des voyageurs, surtout sur la ligne Great North of Scotland, ont été grandes. Près de Glamis, affamés dans la nuit et loin de toute habitation, ils se sont emparés d'un porc, l'ont rôti et mangé sans pain ni aucune espèce de condiment. Au delà d'Aberdeen, les communications avec le Nord ne seront pas rouvertes avant mercredi. Elgin et d'autres villes importantes n'ont plus de communications avec le monde civilisé que par télégraphe.

La hauteur moyenne de la neige est de vingt pieds Deux hommes ont été trouvés morts sous la neige dans le Fifeshire, et un berger a péri dans le Forfarshire; à Kirkaldy et dans dix autres endroits la neige a enseveli plusieurs victimes. On compte aussi quelques morts à la suite du froid, qui est extrême dans certaines parties de l'Ecosse. Des centaines d'ouvriers déblaient les lignes de chemins de fer; quelquefois on emploie le chasse-neige. En attendant de pouvoir continuer leur route, les voyageurs sont logés dans les salles d'attente des gares.

La Presse Médicale est unanime à recommander le **Sirop** et le **Bonbon du docteur Cabanes** dans les *rhumes, bronchites, catarrhes récents* ou *chroniques, asthme, toux nerveuse* et *opiniâtre, grippe, quinte de toux* de mauvaise nature; toutes les affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phtisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs Trousseau, Velpeau, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Couvreur.

89 54. (A.

Progrès de l'Art **ORTHOPÉDIE** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. **Edouard Verbrugghe**, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges, *8, rue de l'Hospice, 8*, ROUBAIX

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. Les dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCÈS GARANTI.

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, 7 janvier 1875 :

Tous les journaux du matin constatent la gravité de la situation créée par le vote de l'Assemblée à la séance d'hier. Toutefois la plupart font observer avec raison que la crise, quoique survenue après le message, est purement ministérielle.

A l'issue de la séance, tous les membres du cabinet ont remis leur démission entre les mains du président de la République.

Le maréchal de Mac-Mahon a déclaré qu'avant de l'accepter, il croyait utile une conférence dans laquelle chacun exposerait ses vues sur la situation qui venait de se produire.

En conséquence, le conseil s'est réuni à l'Elysée dans le courant de la soirée. La délibération, dit la *France*, n'a réussi qu'à [illegible] leurs portefeuilles pour l'exposition des affaires.

Aujourd'hui, le maréchal président se mettra en rapport avec les membres de l'Assemblée auprès des[illegible] pouvoir rencontrer conseil et concours.

[illegible] notamment fait [illegible] M. Buffet, président de l'Assemblée, [illegible] se rendre à l'Elysée ce matin à huit heures.

Bien qu'il soit impossible de prévoir le résultat de ces conférences, les journaux du matin mettent déjà en avant les combinaisons les plus diverses : l'une de ces combinaisons serait un cabinet Dufaure. D'après une autre MM. de Broglie et Fourtou rentreraient aux affaires avec la dissolution comme programme.

Le vote par assis et levé qui a eu lieu hier montre que 430 membres environ ont voté contre la priorité de la loi du Sénat, et 250 au plus pour.

Les 430 opposants se décomposent ainsi : 320 républicains, 90 légitimistes, 20 bonapartistes.

Ceux qui ont voté pour le Sénat appartiennent au centre droit, à la droite modérée et au groupe des députés flottants.

Les trois groupes de la gauche ont voté en masse compacte. Le centre gauche a voté avec assez d'ensemble. Cinq ou six membres seulement ont voté pour la proposition Batbie.

Le *Journal des Débats* apprend que le rapport financier de M. Mathieu-Bodet, qui paraîtra incessamment à l'*Officiel*, fait concevoir la légitime espérance que l'insuffisance qui s'est produite en 1874 dans le rendement des impôts tels qu'ils avaient été évalués par la loi budgétaire sera notablement atténuée en 1875.

Petite bourse du soir 99,92 1/2.

Dépêches Télégraphiques

LES AFFAIRES D'ESPAGNE

Madrid, 4 janvier. — (Arrivée le 6 janvier à 6 heures du soir.). — Le roi arrivera vendredi à Barcelone, où il restera deux jours. On pense qu'il sera ici mardi.

On prépare à Madrid de grandes fêtes pour son arrivée.

La restauration de la monarchie constitutionnelle a partout provoqué des manifestations enthousiastes. On croit que les carlistes comprendront l'inutilité de prolonger la lutte.

Madrid, 5 janvier. (Arrivée le 6 à minuit). — Mille hommes partiront pour Cuba le 10 janvier.

La *Numancia* arrivera demain à Marseille.

Le navire anglais *Russell* a fait naufrage dans la mer de Biscaye.

Don Carlos est dans le Guipuzcoa.

La comtesse de Girgenti accompagnera le roi à Madrid.

M. Castro, ministre des affaires étrangères est arrivé.

M. DE BISMARK.

Berlin, 6 janvier. — Le prince Bismark, qui souffrait d'un rhume, va beaucoup mieux et a déjà pu faire une promenade.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 7 janvier, 12 h. 50 soir.

Le maréchal de Mac-Mahon prendra sa décision seulement ce soir sur la démission offerte par les ministres.

Le Conseil des ministres est convoqué pour trois heures après midi.

Paris, 7 janvier, 2 h. 10 soir.

On assure que le maréchal de Mac-Mahon est disposé à ne pas accepter la démission des ministres.

Londres, 7 janvier.

La Banque d'Angleterre a réduit son escompte à 5 0/0.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Havre, 6 janvier.

Ventes 2000 b., marché actif, haussant. Savannah low 91 refusé à 9050, Orléans 9394.

Liverpool, 6 janvier.

Ventes : pleinement 20,000 b.; hausse 1/8. Recettes 58 000.

Avis divers

HAVRE, 6 janvier. — *Cotons* : Les recettes sont de plus en plus faibles en Amérique et nous avons eu un peu plus d'animation aujourd'hui aux affaires, avec reprise dans les cours pour le livrable. Pour ce qui est du disponible la demande est toujours restreinte, mais les prix sont fermes. On a fait coter quelques lots Amérique, des Georgie sûr échantillon à 84 fr., des Louisiane strict good ordinary bonne soie en charge à 91 fr. — On a fait aussi 1 fr. de mieux, en général, pour Indes à livrer. Nous notons, en effet, du fully good fair et du good fair Broach à 76 fr., du Cocanadah en charge à 63 fr. — On a refusé 65 f. 50 pour good fair Oomra et un bloc de Hinghenghaut a été payé 74 fr.

Rien de saillant à terme. Les mois prochains valent 90 fr.

A LOUER

Une belle **usine** pour la Teinture des soies, cotons et laines, 4,000 mètres de terrain traversés par le Crouly, générateur de 80 chevaux, eau et gaz. (Logement).

Le propriétaire fournirait 25 à 30.000 de façon par an. Fabrique de **Tresses, ganses et lacets, 8,000 fuseaux**, force hydraulique 16 chevaux (maison de maître). — S'adresser, pour visiter, au propriétaire, J. Majean, Paris, 15, rue de Cléry, à Saint-Denis, 10, avenue Saint Rémy.

8022

IMMEUBLES à vendre ou à Louer

A louer, pour en jouir au 1er avril 1875, un **établissement** composé de **120 métiers**, avec force motrice et magasins, comprenant 54 métiers à 4 boîtes et 70 unis. Plus une **maison** avec jardin. — S'adresser pour renseignements à M. Edouard Roussel, rue des Arts, 139. 7906

— **A LOUER** : Un bâtiment à trois étages avec terrain libre d'environ **600 mètres** carrés de superficie. — Cette propriété par sa situation au centre de la ville est convenable à tous usages industriels ou établissements commerciaux. — S'adresser à M. Jourdeuil, rue des Fabricants. 7872

A LOUER. Une **maison d'habitation avec force motrice de six chevaux** au Rez-de-Chaussée. — S'adresser chez M. Courtois, tapissier, rue de l'Alouette. 7847.

— **A louer** une jolie **habitation de campagne** sur la route de Roubaix à Lille. — S'adresser à M. Salembier, vis-à-vis la *Belle-Vue*, à Mons-en-Barœul.

A louer

Pour le 1er mars, une **maison** rue du Moulin et une **maison** rue Pauvré.

Prétentaient, deux, rue Traversière.

Une **maison** avec grande-porte, rue de l'Espérance.

Une, rue du Grand Chemin, et une rue du Chemin de Fer.

Une, rue Latine. Une, rue du Moulin Brûlé, avec grand-porte.

On demande à **louer**, rue du Collége ou aux environs, une **maison** de 2 à 4 mille francs.

A VENDRE

Une **maison** rue Pellart.

Une, rue Daubenton.

Deux, rue de la Rondelle, l'une avec grand-porte.

Une belle **campagne**, située entre Tourcoing, et Roubaix.

Une **maison** rue du Hâvre et une rue d'Inkerman.

Une **ferme** de 34 hectares, près de Courtrai.

S'adresser à Jean-Bte Deplanque, rue du Moulin, 13.

Demandes et Offres d'Emplois

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. — Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

On **demande** pour une fabrique de draperies et lainage nouveautés, une **personne** connaissant parfaitement le dessin et la fabrication. — Réponse au bureau du journal, sous les initiales A. L. 8004

— **On demande un conducteur de travaux de maçonnerie** connaissant la tenue des livres. — S'adresser rue de Lannoy, n° 8, de 1 heure à 2 heures. 8020

On demande de suite plusieurs **bons dresseurs de chaînes**. — S'adresser au bureau du journal de Roubaix. 7981

On demande un **contre-maître** ayant de bons antécédents, connaissant parfaitement la préparation de laine, Mull Jenny et la filature de laine continue prendre l'adresse au bureau du journal. 7994.

On demande, pour une fabrication de draperie, un **Directeur** connaissant parfaitement cette partie. — Inutile de se présenter sans les meilleures références. — Répondre au bureau du journal sous les initiales R. X. 7949

— Une **jeune fille** demande des **journées** pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8026

— **On demande une personne**, très au courant du peignage et filage de la laine, capable de monter et gérer un établissement de ce genre. Appointements élevés et part dans les bénéfices. Adresser les offres franco à Messieurs *Brandes et Morgan Brown*, ingénieurs civils, rue *Gaillon*, 13, à *Paris*. — Discrétion garantie. 7966.

Avis Divers

— **A VENDRE** : **Fourneaux points, baguettes dorées et paravents**, en dessous du prix de facture. — S'adresser rue Lottine, 35. 8005.

A Vendre d'occasion, une grande quantité de **Mots et Marmots** en parfait état. — S'adresser au bureau du journal. 8783

— **A CEDER**, le bail et l'**avelement d'une ferme** avec **27 hectares**, à 6 kilomètres de Lille. — S'adresser à Me DUCROCQ, notaire à Marcq-en-Barœul. 8031